

Forestiers Privés en Poitou-Charentes

Procès-Verbal de l'Assemblée Constitutive du lundi 20 février 2017 à l'Espace Régional-Aire du Poitou-Charentes destinée à la création d'un syndicat regroupant les propriétaires forestiers privés des quatre départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne ainsi que l'Union Régionale des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de Poitou-Charentes.

Présents :

Pour le 16 : Bernard FRANÇOIS, Pierre GAUTHIER, Philippe d'HÉMERY, Pierre LANDRÉ, Jean-Pierre TARDIF, Jean-Paul DERVIN, JMH forestière

Pour le 17 : Richard ARNOU, Emmanuel BENOIT du REY, Gérard GROLLERON, Patrice JOLLY, François MARTINAUD, Julien BERTRAND, Guillaume du PARC, Daniel GRIVEAU, Jean-Yves ROUSSEAU

Pour le 79 : Brigitte BONNISSEAU, Renaud du DRESNAY, Bruno de LASSUS, Arnaud de LEPINAY, Marcel BERNIER, Guy BOUTIN, Hervé de TALHOUET-ROY, Francis DECOUT, Pierre FOUCHIER, Michel FRAILLON, François GEORGES, Serge GERMAIN, Jean-Jacques TOURON, Jean-Claude VIAUD,

Pour le 86 : Jean DENIAU, Éric Le GALLAIS, Didier GROSPEAUD, Patrick MERCIER, Pascal VALADE, Pierre ASTIE, Michel de TARADE, Emmanuel de TERNAY, Philippe DROUULT, Gérard DUCELLIER, Maurice FAUGERE, Patrick LECOINTRE, Michel LOUIS, Michèle PINEAU, J.H. SCHYLER, Pierre TOURAINÉ,

Invités :

CNPF : Jean-Marie RIGHI

Limousin : Olivier BERTRAND

Représentés :

- ✓ 23 pour Patrick MERCIER
- ✓ 15 pour Philippe d'HÉMERY
- ✓ 15 pour Richard ARNOU
- ✓ 14 pour Pierre GAUTHIER
- ✓ 13 pour Pascal VALADE
- ✓ 10 pour Bernard FRANÇOIS
- ✓ 10 pour Pierre LANDRÉ
- ✓ 9 pour Emmanuel BENOIT du REY
- ✓ 8 pour Éric Le GALLAIS
- ✓ 4 pour Gérard DUCELLIER
- ✓ 1 pour Pierre ASTIE
- ✓ 1 pour Didier GROSPEAUD

1. Introduction

Éric Le GALLAIS, en tant que plus ancien, ouvre la séance à 14 h 00 et sera le Président de séance, président de l'union régionale des syndicats de propriétaires forestiers de Poitou-Charentes

Pascal VALADE secrétaire du syndicat de la Vienne est désigné en qualité de Secrétaire de Séance.

Accompagnés d'Olivier BERTRAND, vice-président de la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France et président des Forestiers Privés en Limousin, de Patrick MERCIER président du CNPF-Délégation de Poitou-Charentes et de Pierre LANDRE secrétaire & trésorier du syndicat de Charente.

2. Présentation de la forêt picto-charentaise

Après un mot d'accueil du président pour remercier les propriétaires forestiers présents, la parole est donnée à Patrick MERCIER pour présenter la géographie forestière de l'ancienne région. Puis Éric Le GALLAIS explique les raisons de la création de cette nouvelle structure

PV de AC de PC du 20 Février 2017 Page 1

(qui remplacera l'ancienne structure régionale). La Nouvelle-Aquitaine regroupe les anciennes régions qui sont déjà structurées en organisations régionales avec un poids, tant en nombre d'ha que d'adhérents, sans commune mesure avec nos syndicats départementaux. De plus, ce nouveau découpage du territoire donne les pouvoirs économiques à cette nouvelle région. Nous devons donc, pour être « lisibles », nous structurer dans une entité régionale pour être reconnus et pertinents.

3. Présentation et approbation des statuts

Le président présente et lit les articles du projet des statuts à l'assemblée. Cette lecture donne lieu à de nombreux débats et à la rédaction d'un document soumis par un vote, à l'assemblée. Ces statuts, dont une copie est annexée au présent rapport, sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

4. Assurance R. C. Bois

Pierre LANDRÉ présente alors le nouveau contrat Responsabilité Civile Bois et indique que ce contrat a pris effet au 1^{er} janvier 2017. Les adhérents à jour de leur cotisation sont couverts à compter de cette date. Il présente aussi la grille des cotisations pour 2018. Seule modification, le taux de cotisation de la R.C.Bois est porté à 0,18 €/ha.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

5. Budget 2017

Le président présente le budget de 2017 avec les réserves qui s'imposent pour un premier exercice. Celui-ci s'élève à 51 264 euros avec un résultat positif de 800 euros. Il est accepté à l'unanimité.

6. Désignation des administrateurs

Il est alors procédé à la désignation des administrateurs, conformément aux statuts. Les candidats sont les suivants :

- Charente : Bernard FRANÇOIS, Pierre GAUTHIER, Philippe d'HÉMERY, Pierre LANDRÉ, Jean-Pierre TARDIF ;
- Charente-Maritime : Richard ARNOU, Emmanuel BENOIT du REY, Gérard GROLLERON, Patrice JOLLY, François MARTINAUD ;
- Deux-Sèvres : Brigitte BONNISSEAU, Gonzague de BEAUREGARD, Renaud du DRESNAY, Bruno de LASSUS, Armand de LESPINAY
- Vienne : Jean DENIAU, Éric Le GALLAIS, Didier GROSPEAUD, Patrick MERCIER, Pascal VALADE.

Sans qu'il y ait eu d'autre candidat et sans qu'il y ait eu opposition la désignation est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président invite les administrateurs à se réunir pour élire le Président du syndicat et les membres du Bureau et lève la séance.

Le président lève la séance à 16 h 00.

Le Secrétaire de séance

Pascal VALADE

Le Président de séance

Éric Le GALLAIS